



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 75459

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la production d'énergie électrique dans des parcs éoliens implantés en pleine mer. Bien que les coûts d'installation et d'entretien soient plus élevés, il semble que ces éoliennes moins nuisibles aux soient plus productives et moins nuisibles aux habitants quand elles sont placées près des côtes. Le groupe français TotalFinaElf s'apprête à construire un parc éolien près de Dunkerque alors que de nombreux projets de grande envergure ont été lancés, principalement dans la mer Baltique par des pays scandinaves. Il lui demande quels sont, pour le secteur énergétique français, les espoirs placés dans ce type de production énergétique et si elle a des chances de relancer la production d'électricité par les éoliennes en France, limitée par les nuisances sonores qu'elle engendre.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75459

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1960